

RESTRICTIONS APPLICABLES AUX DIMENSIONS

Tel que défini dans la règle 4 de l'AAR Open Top Loading Rules

La hauteur, largeur et longueur d'un chargement transporté sans restriction de circulation, doivent être conformes aux dimensions spécifiées dans "Outline Diagram for Single Loads, Without End Overhang, On Open Top Cars" publié par « Official Railway Equipment Register ». Si la charge excède les dimensions indiquées (Appendix A, Plate C) l'expéditeur et le transporteur à l'origine, doivent vérifier les restrictions applicables pour l'itinéraire à suivre pour tous chargements excédant les dimensions figurant dans le graphique mentionné ci-haut.

Lors de l'arrimage d'un chargement, lorsqu'une figure particulière n'est pas visée et lorsqu'un chargement est arrimé selon les méthodes d'arrimage décrites dans les règles générales ainsi que dans le tome 1 de l'AAR Open Top Loading Rules, les détails d'arrimage du chargement décrits ci-dessous doivent être observés (à l'exception des chargements sur traverse à pivot) à moins que tous les transporteurs concernés décident autrement.